



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN THEORIQUE PART FCL
DE QUALIFICATION DE VOLS AUX INSTRUMENTS AVION / HELICOPTERE**

IR

Candidats exonérés ou paiements différés



DSAC

(Lire attentivement les instructions au verso avant de remplir le formulaire)

1 Organisme approuvé recommandant le candidat suite à sa formation (ATO)

.....

2 Candidat (A joindre obligatoirement : photocopie pièce d'identité)

Civilité : M. Mme

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s)

Date de naissance : / /

Ville de naissance :

Nationalité :

Adresse :

E-mail :

Code postal : **Ville :**

Téléphone (s) :

.....

En cas de changement d'adresse, veuillez-vous connecter à votre compte océane pour mettre à jour vos coordonnées. Le certificat de réussite sera envoyé à l'adresse indiquée.

3 Epreuve(s) : cocher les cases correspondantes aux matières que vous souhaitez présenter à la première session

Libellés des épreuves – Sujets en langue Française
(*)

<input type="checkbox"/> 010	Droit aérien	Météorologie	<input type="checkbox"/> 050
<input type="checkbox"/> 022	Instrumentation	Radionavigation	<input type="checkbox"/> 062
<input type="checkbox"/> 033	Préparation et surveillance du vol	Communications en IFR	<input type="checkbox"/> 092
<input type="checkbox"/> 040	Performance humaine		

Préciser les épreuves souhaitées en version anglaise :



La présente fiche d'inscription est à retourner au plus tard 7 jours avant le passage des épreuves à :

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE – DSAC/PN
Pôle Examens - ORLY Fret n° 723 – 94399 ORLY Aéroports Cedex

4 Choix du centre d'examen :

Site :	Rythme Calme <input type="checkbox"/> Nbre max d'épreuve par jour :
Date au plus tôt	Rythme Soutenu <input type="checkbox"/> Nbre max jour d'examen :

(*) Cocher la case correspondante

 <p>MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE</p>	<p>Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens</p> <p>FORMULAIRE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN THEORIQUE PART FCL DE QUALIFICATION DE VOLS AUX INSTRUMENTS AVION / HELICOPTERE</p> <p>IR</p> <p>Candidats exonérés ou paiements différés</p>	 <p>dgac D S A C</p>
---	--	---

INSTRUCTIONS A LIRE ATTENTIVEMENT (avant de remplir le formulaire)

1 – RAPPEL REGLEMENTAIRE

Conformément aux dispositions de la Part-FCL du règlement « Aircrew » EU n°1178/2011 modifié relatif aux exigences techniques applicables aux personnels navigants, les candidats qui se présentent aux épreuves CPLH, doivent remplir les critères de réussite définis par le FCL.025c. L'inscription ne préjuge en rien de la satisfaction par le candidat des pré-requis réglementaires pour se présenter aux examens et il appartient aux candidats de contrôler qu'ils remplissent toutes les conditions en vue de la délivrance des certificats de réussite théorique.

L'attestation définitive de formation délivrée par l'organisme de formation doit être jointe par le candidat lors de sa demande de délivrance du certificat d'aptitude. A défaut, aucun certificat ne pourra être délivré par l'administration. Cette attestation est valable 12 mois (FCL.025 (a)(3)).

2 – REDEVANCE D'EXAMEN : (Forfait pour l'examen 300 euros)

Le paiement est effectué en ligne via Océane par carte bancaire, <https://candidat-oceane.aviation-civile.gouv.fr> ou par virement (demander le RIB à gestionnaire-logistique@aviation-civile.gouv.fr)

En application de l'article R. 611-4-VI du code de l'aviation civile, les demandeurs d'emploi sont exonérés de la redevance sous réserve de joindre au dossier d'inscription un 'historique de demandeur d'emploi ou une attestation précisant la catégorie de demandeur d'emploi, délivrée par le pôle Emploi et datant de moins de deux mois au moment de la date de l'examen.

3 – INSCRIPTION

La date de clôture des inscriptions est de sept jours avant la date de l'examen au plus tard.

4 - PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

Copie d'une pièce officielle d'identité récente (Carte nationale d'identité recto verso ou passeport exclusivement)

Certificat individuel de participation ou attestation de recensement. Cette formalité ne concerne que les candidats de nationalité française âgés de moins de 25 ans le jour de la première épreuve et soumis aux obligations de recensement et d'appel de préparation à la défense prévues par la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national.

ATTESTATION	
Le candidat : Nom	Prénom
<p>J'atteste que je suis ou que j'ai suivi la formation pour le (ou les) certificat(s) dont l'inscription est demandée dans l'organisme de formation approuvé visé en (1) ou <u>dans l'organisme sous-traitant la formation théorique.</u></p> <p>Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance des présentes instructions et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire de candidature. Je reconnais avoir été averti(e) que toute fausse déclaration, présentation de faux et usage de faux, fraude ou tentative de fraude constituent un délit passible de poursuites et sont susceptibles d'entraîner l'annulation du bénéfice de toute réussite à l'examen, indépendamment de sanctions complémentaires. Je déclare être informé(e) que le dépôt du présent dossier entraîne de ma part l'acceptation du paiement des redevances d'examens et je m'engage à ne solliciter aucun retrait de dossier, modification ultérieure d'inscription, remboursement ou report conformément à l'article 7 de l'arrêté du 22 février 2008.</p> <p>Date : le ____/____/____</p> <p align="right">Signature du candidat _____</p>	